

OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'ANGOULEME
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Du mardi 25 juin 2024 à 14h

GrandAngoulême – Salle du Conseil à Angoulême

Etaient présents : Mme Pamela DE MONTLEAU (LOGIS DE FORGE ; Mme Laëtitia LARGEAS (ESCAPE YOURSELF) ; Mme Marie-Jeanne LAVIGNE (COMITE DES JUMELAGES ANGOULEME) ; M. Michaël LAVILLE (GRANDANGOULEME) ; M. Jean-Luc MARTIAL (GRANDANGOULEME) ; M. Dominique THEMINES (CCI & GHR) ; Mme Patricia THOMAS (ROULLET ST ESTEPHE) ; M. Philippe VERGNAUD (ANGOULEME) ; Mme Laurette DIDIERE (Charente in Flow) ; Mme Annette FEUILLADE-MASSON (MUSIQUES METISSES) ; Mme Carole GROSMAN (LE RELAIS DE FOULPOUGNE) ; M. David GUILBOT (OTPA) ; Mme Lucy VIOLIN (my conciergerie) ; Serge DAVID (Plassac) ; M Bernard Gougis (4AC) ; François Doré (Moulin de la Courade) ; Erik Darmon (Ets Tiffon) ; Roxane Foucaud (Paléosite) ; Mme Florie CABIRO-BLANCHET (expert comptable/EXCO) ; M Aurélien MOURIER (commissaire aux comptes/KPMG)

Etaient excusés avec pouvoir :

- ✓ Mme Sylvie HERAULT donne pouvoir à Mme Pamela DE MONTLEAU
- ✓ Mme Brigitte BAPTISTE (TOUVRE) donne pouvoir à Mme Annette FEUILLADE-MASSON
- ✓ Monsieur Denis FAUQUE (CCI) donne pouvoir à Michaël LAVILLE

Etaient excusés :

M. Xavier BONNEFONT (ANGOULEME) ; Mme Véronique ARLOT (GRANDANGOULEME) ; Mme Isabelle Mouflet (GA) ; Mme Marie-Ange QUIESSE (gîtes de France) ; M Denis DEBROSSE (Cap BD) ; M Florian Fratani (GA) ; M Arnaud LATOUR (GA)

1. Rapport moral du Président :

2023 : une année de transition et de nouveau départ pour l'OTPA

Arrivée en janvier d'un nouveau directeur avec une feuille de route portant sur 3 axes de travail :

- Slow tourisme avec flowvélo, randonnée pédestre et mise en tourisme du fleuve
- BD, image et valorisation des patrimoines du territoire
- Tourisme d'affaires pour exploiter davantage les potentiels d'accueil au cœur de la Nouvelle Aquitaine

Mais aussi des sujets fonctionnement & RH à s'approprier

- Fonctionnement : un certain nombre de dépenses de fonctionnement ont commencé à être rationalisées : frais de déplacement, fournisseurs, TPE, abonnements, téléphonie et certaines actions n'ont pas été reconduites : salons, pop-up store. Certaines pistes d'économie sont encore à trouver en 2024 et années suivantes : leasing, téléphonie, assurances ...
- RH :
 - o Gestion du licenciement de Mme Massière grâce au soutien de GA pour assumer un coût de plus de 90 K€. Accompagnement par le cabinet Capstan qui a permis de

dénoncer le caractère professionnel de la maladie, procédure de régularisation toujours en cours.

- Préparation du départ à la retraite de 2 salariées avec redéfinition des missions des salariés et des profils de remplacement

M Laville remercie le personnel de l'office de tourisme pour son travail, sa souplesse et son adaptabilité.

GA a renouvelé son soutien avec une subvention de 574 K€ complété par une subvention exceptionnelle de 45 K€ pour faire face au licenciement.

Le contexte touristique a été globalement favorable avec une taxe de séjour qui a progressé de 3% pour atteindre 471 K€

L'office de tourisme a poursuivi la mise en place d'actions mais aussi d'ajustements qui vont être détaillés dans le rapport d'activité.

Il est à noter que Julie Hédin - précédemment en charge du tourisme à l'agglo - a quitté ses fonctions puis ce fut le tour d'Océane Hervé en novembre ce qui n'a pas empêché de très bonnes collaborations entre l'OTPA et GA.

2024 annonce aussi l'ouverture de nouveaux chantiers qui contribueront à augmenter le rayonnement de l'Office de tourisme auprès des clientèles locales et plus lointaines peut être l'occasion de poursuivre le renforcement des équipes et des missions.

Enfin, M Laville rappelle la pugnacité dont il a fait preuve quant au dossier de la maison du tourisme qui a connu beaucoup d'atermoiements mais qui devrait finir par aboutir à la faveur d'une nouvelle articulation avec la Bande dessinée et l'attractivité du territoire.

Bilan financier 2023 : Mme Florie CABIRO-BLANCHET- Expert-comptable – EXCO - VALLIANCE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels : M Aurélien MOURIER – KPMG

2. Rapport d'activité 2023 :

Voir document annexé. Adopté à l'unanimité

3. Bilan financier 2023 :

Mme Florie CABIRO-BLANCHET- Expert-comptable – EXCO – VALLIANCE- Voir document annexé.

4. Affectation du résultat

L'office de tourisme du Pays d'Angoulême a dégagé un résultat de 22091 € en 2023.

Il est proposé à l'assemblée générale une affectation en « Report à nouveau ».

5. Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels :

M Aurélien MOURIER – KPMG – informe qu'il n'a pas constaté d'irrégularité dans les comptes qui lui ont été présentés. Il note une amélioration de l'état général des comptes et exprime plus de sérénité sur le sujet qu'à fin 2021.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président, l'approuve sans réserve, et confirme sa confiance et son soutien au Président.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activités, l'approuve sans réserve.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2023, et la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve lesdits comptes et donne quitus entier sans réserve aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un résultat bénéficiaire de 22091 € qu'elle décide d'affecter en intégralité au compte de report à nouveau.

6. Plan d'action 2024 & budget prévisionnel

Voir document annexé.

7. Questions diverses

M Thémines rappelle que les mardis & mercredis sont les meilleurs jours pour les taux d'occupation hôteliers. Aussi, il faudrait pouvoir cibler des séjours complémentaires du jeudi au lundi

Mme Violin alerte sur le stationnement payant qui est un frein pour certains clients. Différentes réponses peuvent s'appuyer sur les navettes gratuites qui circulent depuis quelques semaines, le BHNS et ses parkings relais ainsi que sur des forfaits prépayés dans les parkings souterrains.

M Mourier (commissaire aux comptes) précise qu'il existe une corrélation entre les fonds propres et la trésorerie de l'OTPA. Le volume est logique vu le budget de la structure.

M Doré regrette que l'essentiel des visites concerne Angoulême et que l'OTPA lui ramène peu de visiteurs. Il se fait aussi l'écho de la désaffection d'autres sites patrimoniaux. Des réponses lui sont apportées quant à certains arrêts. Il lui est aussi rappelé que l'OT n'a pas vocation à créer l'offre mais à en faire la promotion quand elle existe. A titre d'exemple, M Darmon indique qu'il est satisfait des services de l'OTPA. M Laville propose à M Doré de le rencontrer prochainement pour évoquer ces sujets.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

Le 15 juillet 2024

À Angoulême

Le Président
Michaël LAVILLE



Le directeur
David GUILBOT



